

Rapport d'activité

2021

ADMICAL



Sommaire

RAPPORT MORAL, ÉDITO DE FRANÇOIS DEBIESSE, PRÉSIDENT D'ADMICAL	3
ÉDITO DE MARIE-VICTOIRE ABBOU, DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE D'ADMICAL.....	4
MERCI À NOS MÉCÈNES ET PARTENAIRES	5
UN RÉSEAU AU SERVICE DU MÉCÉNAT	6
NOS 4 MISSIONS.....	7
CONNECTER : CRÉER LA RENCONTRE ET FACILITER LE PASSAGE À L'ACTION	8
ACCOMPAGNER : CONSEILLER, FORMER ET PROFESSIONNALISER LES ACTEURS DU MÉCÉNAT... ..	11
PLAIDER, PROMOUVOIR :	15
PORTER UN MÉCÉNAT ÉTHIQUE ET RESPONSABLE	15
EXPLORER : OBSERVER ET PENSER LE MÉCÉNAT DE DEMAIN	16

L'ÉQUIPE.....	19
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021	20
RAPPORT FINANCIER 2021	21
RAPPORT DU TRÉSORIER	23



Rapport moral

DE LA RÉSILIENCE AU CHANGEMENT

FRANÇOIS DEBIESSÉ,
PRÉSIDENT D'ADMICAL



Après l'ouragan sanitaire d'une violence inconnue depuis des décennies qui s'est abattu sur le monde en 2020, on pouvait craindre le pire pour l'économie mondiale en 2021 ; pourtant l'effondrement redouté ne s'est pas produit, en tout cas pas sous la forme globale prédite par les oracles. Il ne s'est pas produit parce que les Etats, et notamment le nôtre, ont joué leur rôle de sauvegarde et d'encadrement en injectant des sommes colossales dans l'économie et le social. Il ne s'est pas produit aussi parce que les entreprises ont montré leur capacité de résistance, leur engagement, leur résilience. Il ne s'est pas produit parce que les citoyens, en tout cas des citoyens, ont su réagir et s'engager dans une œuvre commune de sauvegarde....

Mais si l'économie s'en est plutôt bien sortie en 2021, je n'en dirai pas autant dans le domaine social où le constat est plus qu'inquiétant : déséquilibre croissant entre le Nord et le Sud, aggravation des inégalités, montée de la pauvreté qui touche désormais un Français sur six, multiplication des fractures sociales génératrices d'exclusion, montée de la violence et de la haine... Certes, tous ces problèmes préexistaient à la crise, mais elle les a révélés, amplifiés, sans qu'aucune politique, ni de droite ni de

gauche, ne se donne les moyens de les affronter.

Il y a urgence au changement : la société française ne retrouvera une cohésion aujourd'hui disparue que par un travail de fond, dans

une véritable concertation, sur la reconstruction du lien social qui s'est rompu, sur un projet de « Vivre ensemble » qui transcende les particularismes, fasse renaître la confiance, qui nous redonne des objectifs communs reposant sur des valeurs partagées et sur une vision à terme qui fait depuis longtemps cruellement défaut.

Bien sûr, c'est d'abord le rôle du « Politique », mais il ne peut parvenir à des impulsions opportunes et efficaces sans une participation active de toutes les « parties prenantes ».

Et à ce niveau, notre « écosystème de la générosité » a un rôle fondamental à jouer. Certes son plaidoyer auprès de la Puissance publique est facteur de prises

“

Notre secteur doit s'adapter, changer d'échelle et devenir le vrai levier de transformation sociale qu'il peut être s'il est mieux reconnu, mieux intégré, mieux doté, mieux organisé et ...plus ambitieux peut être !

”

de conscience, certes les ressources financières et humaines qu'il met au service du Bien commun sont un précieux soutien face aux urgences sociales, certes les actions mises en œuvre dans le cadre des partenariats mécènes / philanthropes et associations sont d'une très grande utilité face à des problématiques de société complexes qui demandent professionnalisme et capacité d'innovation, mais tout ce qui est fait aujourd'hui n'est pas suffisamment reconnu, et pas non plus à la hauteur des enjeux qui sont les nôtres.

D'où ce besoin de changement pour le « Politique » dans son approche, mais aussi pour notre secteur qui doit s'adapter, changer d'échelle et devenir le vrai levier de transformation sociale qu'il peut être s'il est mieux reconnu, mieux intégré, mieux doté, mieux organisé et... plus ambitieux peut-être !

Admical s'inscrit parfaitement dans cette recherche d'une plus grande efficacité et d'une plus grande ambition, et pour

cela a commencé dès 2021 de mettre en œuvre un vaste plan de transformation de son modèle pour aller, en capitalisant sur sa légitimité et sa compétence, vers de nouveaux développements du mécénat et de l'engagement des entreprises, notamment en régions, et vers une plus grande efficacité de son plaidoyer, en concertation étroite avec nos partenaires du secteur.

Les obstacles sont nombreux, il demeure des « adversaires » médias, politiques, universitaires, économistes qui n'ont pas encore compris, ou admis, le rôle que mécénat et philanthropie peuvent jouer dans les indispensables changements sociaux ; à nous de mettre en œuvre toute la pédagogie nécessaire, à nous de faire en sorte que nos efforts de sensibilisation portent leurs fruits, à nous d'attirer un nombre plus grand d'entreprises vers le mécénat pour servir davantage de projets, à nous de veiller à une éthique inattaquable de nos actions.

Il fallait pour cela qu'Admical change, Admical est en train de changer et ces changements nous inscriront davantage dans la société de demain.

Une année de transition pour de nouvelles ambitions

MARIE-VICTOIRE ABBOU,
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE D'ADMICAL



En 2021, Admical s'est fixée comme feuille de route de poser les bases de ses ambitions pour les prochaines années. Grâce à un travail préparatoire mené en 2020 avec Accenture et approfondi par l'équipe en 2021, le Conseil d'Administration a pu définir les grandes orientations d'Admical pour les 4 prochaines années : réaffirmer son positionnement tout en engageant une évolution de sa proposition de valeur et une transformation de son modèle économique.

Admical est avant tout un réseau, celui des entreprises engagées et mécènes. Dans une année encore marquée par la crise sanitaire et ses restrictions, vous nous

avez exprimé votre souhait de trouver un lieu d'échanges et de rencontres, d'inspiration et de retour d'expériences. Nous avons eu l'occasion de nous retrouver cette année à l'occasion du Mécènes Forum et des apéros networking au Philanthro-Lab et renforcerons ces moments de rencontres si essentiels à nos activités. Mais ce réseau d'entreprises mécènes ne peut se faire qu'avec l'apport des porteurs de projets, car la relation partenariale est au

cœur du mécénat et Admical entend être un lieu de dialogue. Le Mécènes Forum 2021 a été un temps fort d'illustration de cette relation et a donné davantage la parole aux porteurs de projets, véritables acteurs de l'expérimentation et de l'innovation permise par le soutien financier, et désormais extra-financier, des mécènes. Avec près de 500 participants, le Mécènes Forum a abordé des thématiques

“ qui ont suscité un intérêt fort, que nous continuerons à explorer à travers des rencontres du réseau ou des formations : le financement du changement systémique, l'articulation RSE / mécénat ou encore l'hybridation des modèles économiques associatifs.

” Cette année a par ailleurs été marquée par le lancement d'un projet pilote de notre incubateur d'engagement collectif, en partenariat avec le ministère de la Cohésion des territoires et la Fondation de France. Cet incubateur est apparu essentiel à l'équipe à l'issue du grand Admical Tour réalisé en France de 2016 à 2019, observant une volonté d'engagement d'entreprises de toutes tailles sur leur territoire, mais

en questionnement sur leurs modalités d'action. Construit en parcours de 8 séances de travail (sept en collectif et une en individuel), il accompagnera d'ici 2024 une vingtaine de projets initiés par des collectivités locales ou des entreprises. La fondation territoriale Poitiers-Châtellerauld, accompagnée depuis septembre 2021 sera sous égide de la Fondation de Lille et est désormais en cours de finalisation pour un lancement dans les prochains mois.

Pour accompagner les acteurs du mécénat dans leur pratique, nous avons mené un important travail de refonte du catalogue de formations, qui seront dispensées dès 2022, et avons lancé dès cette année une formation dédiée à l'engagement des collaborateurs, thématique qui occupe la très grande majorité de nos adhérents et auxquels nous proposons désormais une formation action en partenariat avec Pro Bono Lab et l'Alliance pour le mécénat de compétences. La certification Qualiopi, obligatoire pour les organismes de formation à compter du 1^{er} janvier 2022, a été obtenue sans réserve début décembre !

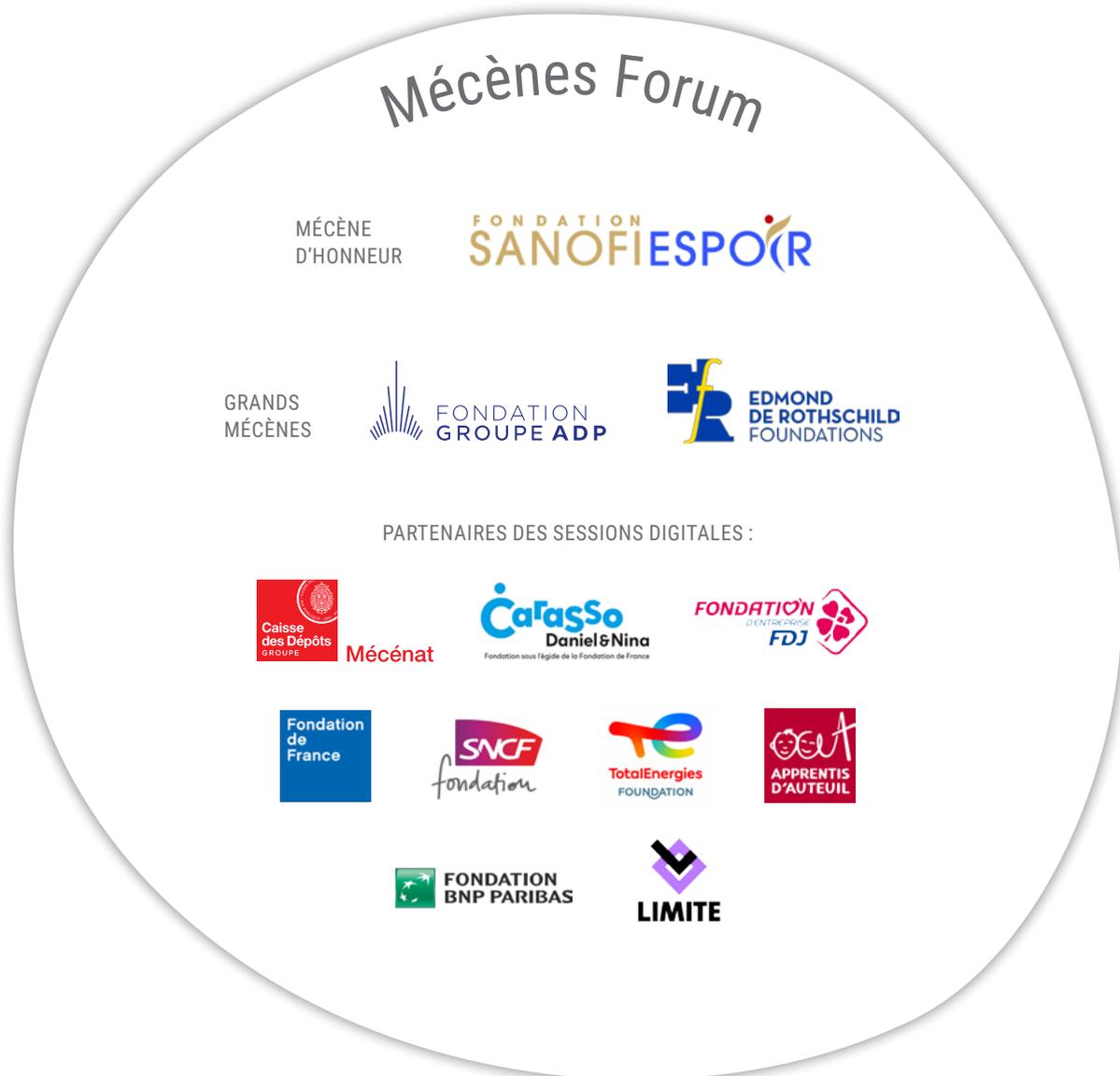
Sur le plan interne, dans une recherche d'efficacité et en phase avec nos enjeux, Admical a engagé une transformation de son organisation et de ses outils de

travail. Installée au Philanthro-Lab depuis décembre 2021, l'équipe est également beaucoup plus présente en région, à Marseille, Lyon, Bordeaux, La Rochelle, ce qui permet de renforcer la présence d'Admical en région et ainsi soutenir le travail des délégué.e.s régionaux. Afin de répondre aux exigences d'animation d'un réseau, Admical s'est doté d'un CRM pour une meilleure connaissance de ses adhérents et de leurs attentes, pour une meilleure interaction avec l'ensemble des équipes des adhérents, aux profils diversifiés, pour une appropriation plus grande de l'adhésion et de son utilité pour tous.

La vitalité et la richesse d'un réseau sont directement liées à l'implication de ses membres. Admical a besoin de votre implication, de votre générosité à partager vos expériences et vos idées.

Merci à nos mécènes et partenaires

En faisant le choix de soutenir ou de s'associer aux projets d'Admical, nos mécènes et partenaires contribuent à développer le mécénat, à permettre la montée en compétences des acteurs du mécénat – porteurs de projet et mécènes-, à donner les moyens à Admical de porter la question du mécénat auprès des pouvoirs publics et à penser le mécénat de demain.



Un réseau au service du mécénat



Le collectif de la Coordination Générosités réunit différents acteurs partageant le même intérêt pour le développement de la générosité et mobilisés au service des causes d'intérêt général. Réunis autour de mêmes objectifs, les membres de ce collectif ont notamment pour ambition de porter à une voix des messages forts auprès des pouvoirs publics afin de défendre notre secteur et renforcer les collaborations avec les institutions de l'Etat. Des travaux collectifs sont également menés sur des sujets juridiques techniques ou encore sur la déontologie.

Nos 4 missions

CONNECTER

Créer la rencontre et faciliter le passage à l'action



ACCOMPAGNER

Conseiller, former et professionnaliser les acteurs du mécénat



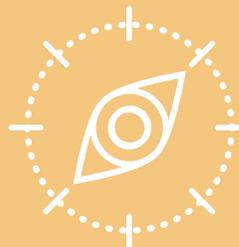
PLAIDER ET PROMOUVOIR

Valoriser un mécénat éthique et responsable



EXPLORER

Observer et penser le mécénat de demain



Connecter

CRÉER LA RENCONTRE ET FACILITER
LE PASSAGE À L'ACTION

Une des missions premières d'Admical est d'être un lieu de rencontres, qui favorise les collaborations, permet de partager ses expériences et de s'inspirer des pratiques d'autres adhérents. Tous ces échanges contribuent à faire évoluer le mécénat en France.

Réunissant à la fois des mécènes et des porteurs de projet, Admical est un lieu de dialogue privilégié où la relation partenariale est une question essentielle. L'implication et la participation des membres à différents niveaux – gouvernance, groupes de travail, événements – est un point qu'Admical entend renforcer. En 2021, Admical

s'est doté d'un CRM plus performant, pour une meilleure connaissance de ses adhérents et de leurs attentes, une meilleure interaction avec l'ensemble des équipes des adhérents, aux profils diversifiés, pour une appropriation plus grande de l'adhésion et de son utilité pour tous.

La vitalité
d'un réseau
d'adhérents
diversifié

Un réseau de 196 adhérents
répartis à parts égales entre
mécènes et porteurs de projet

Adhérents bienfaiteurs



40 nouvelles structures membres en 2021 !

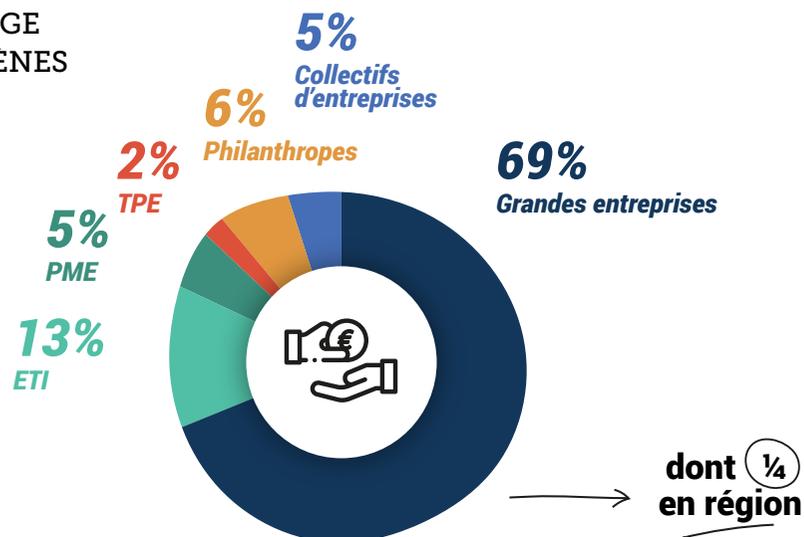
Mécènes

Biomérieux
Fondation Maisons du Monde
BLM Amat
Altran Technologies
Orpea
Olvea
ICEDAP
Fonds Bien Nourrir l'Homme
Albioma
Fonds Lafite
CIBRET

Porteurs de projets

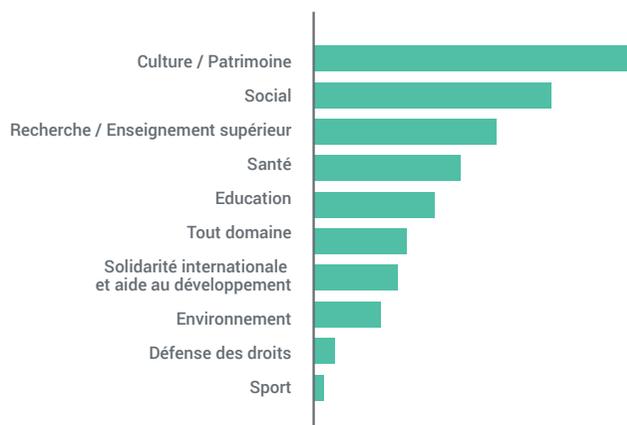
Région Grand Est
Festival international de piano de la Roque d'Anthéon
Métropole Nice Côte d'Azur
UNHCR
Grand Poitiers
Association Prévention Routière
Coallia
Le Cube
Mairie de Niort
Fondation des Bernardins
Mairie de Lyon
Association de Préfiguration Tarmaq
Œuvre d'Orient
Wikimedia France
Sup de Co Montpellier
Ecole supérieure d'Art d'Avignon
Vivons en forme
Université de Picardie Jules Verne
Science Action Normandie
Phoceo
Le Plus Petit Cirque du Monde
Association Montjoye
Musicatem
Centre hospitalier d'Antibes
Musée de l'air et de l'espace
Université Côte d'Azur
Telecom Sans Frontière
Sorbonne Nouvelle
Région Hauts de France

LE COLLÈGE DES MÉCÈNES



LE COLLÈGE DES PORTEURS DE PROJETS

Associations, ONG, collectivités, établissements publics, fondations, fonds de dotation...ces profils variés constituent une véritable richesse dans la vie de notre réseau.



18 collectivités territoriales

A l'échelle d'une ville, d'une agglomération, d'un département ou d'une région, les collectivités sont, chaque année, plus nombreuses à diversifier leurs ressources en s'appuyant notamment sur le mécénat. Nous les accompagnons dans le déploiement de leur stratégie dans le cadre de l'adhésion ou grâce à des formations spécifiques prenant en compte les règles propres au secteur public.



Une grande communauté sur les réseaux sociaux

En 2021

 12 300 abonnés

 9 500 abonnés, +13% en 1 an

Des événements aux formats variés et adaptés aux besoins de chacun

En 2021, près de 1 500 personnes se sont réunies lors de nos événements.

Format court ou long, à distance ou en présentiel, à Paris ou en région, réservé à nos adhérents ou ouverts à tous... Admical s'est attaché à développer tout au long de l'année une programmation permettant de toucher l'ensemble des acteurs du mécénat.

Les apéros-networking

Afin de créer la rencontre et permettre le passage à l'action entre mécènes et porteurs de projet, Admical propose à ses adhérents des rencontres informelles. Le 1^{er} apéro networking s'est tenu le 9 septembre 2021, au Philanthro-Lab, qui accueille désormais l'équipe Admical.

Un centre de ressources et d'actualités

Depuis sa création en 1979, Admical est un centre de ressources qui s'enrichit chaque année et qui permet de mettre à disposition des dirigeant.e.s d'entreprises, salarié.e.s, porteurs de projets et de tous ceux qui souhaitent s'engager au service de l'intérêt général, **un large corpus d'informations sur le mécénat.**

- **Une base documentaire regroupant** plus de 300 ressources issues des travaux et recherches d'Admical et de ses partenaires. Guides pratiques, livres blancs, études thématiques, décryptages juridiques, à la disposition de tous pour approfondir des sujets spécifiques.
- **Le Mag Admical**, un magazine en ligne au service des professionnels du mécénat, qui décrypte les tendances du secteur.
- **Les actualités des mécènes et les appels à projets**
- **Les actualités de la profession**, pour suivre les évolutions de la réglementation juridique du secteur et les grandes actions de nos partenaires.
- **Avec notre revue du web**, une veille sectorielle sur l'ensemble des medias.



La newsletter revue

La newsletter d'Admical, envoyée toutes les deux semaines à une base de plus de 20 000 abonnés, a vu son format évoluer : plus claire, plus accessible et avec des nouveaux contenus sur nos formations et la vie du réseau Admical, l'essentiel de l'information est présenté sur un seul support !

Vers une évolution du e-répertoire des mécènes

Dans un souci de la qualité du service proposé et en cohérence avec la refonte de certains de ses outils, Admical a souhaité faire évoluer le e-répertoire dont l'accès a été clôturé en fin d'année.

Accompagner

CONSEILLER, FORMER ET PROFESSIONNALISER LES ACTEURS DU MÉCÉNAT

Accompagner nos adhérents dans le développement, la professionnalisation et la sécurisation de leurs pratiques

E-LAB thématiques

Interventions de spécialistes, témoignages de praticiens, débats, ateliers pédagogiques : ces trois rendez-vous annuels permettent d'approfondir des sujets techniques et d'identifier des solutions en échangeant avec des experts.

- 18 mars 2021 – Stratégie et éthique
- **Critères ESG & ODD** : Quelle responsabilité sociale pour les OSBL ? Comment et pourquoi intégrer ces indicateurs aux stratégies de mécénat ?
- 27 mai 2021 – Juridique et Fiscal
- **Mécénat de compétences : mode d'emploi**
- Tout connaître du dispositif juridique et fiscal pour sécuriser vos pratiques
- 9 décembre 2021 – Evaluation et Impact
- **La valorisation de l'impact direct/indirect vis-à-vis de ses mécènes ou de sa gouvernance**



Les VisioRésos

Événements réservés aux adhérents, les VisioRésos (format court d'1h en visioconférence) ont pour objectif de partager les bonnes pratiques de manière informelle autour d'une thématique précise et de favoriser la rencontre entre adhérents.

Au cours de l'année, 3 sujets ont été abordés :

- « Mécénat & Territoires »
- « Communiquer en temps de crise »
- « Critères ESG & ODD »

Une veille juridique continue et des documents ressources pour connaître les règles du mécénat

Ces dernières années ont été marquées par de nombreuses évolutions législatives qui ont impacté le secteur non-lucratif, dont le mécénat. Pour aider mécènes et porteurs de projet à inscrire leurs actions dans ce cadre légal mouvant, notre équipe juridique propose une veille régulière sur les évolutions juridiques et fiscales en cours et à venir. En complément, plusieurs documents pédagogiques sont disponibles en libre accès (**les fiches repères**) ou pour les adhérents Admical (outil pédagogique sur les éléments essentiels d'une convention de mécénat ; guide « Rescrit fiscal : anatomie d'une demande » ; analyse détaillée des différents véhicules juridiques ou encore des conventions types).

Un accompagnement juridique, fiscal et stratégique personnalisé pour nos adhérents

Admical, en tant qu'observatoire des pratiques de mécénat, détient une expertise forte sur les questions juridiques, fiscales et stratégiques qui lui sont liées. Elle la met au profit de ses adhérents pour les aider à répondre aux problématiques qu'ils rencontrent dans la gestion de leur politique de mécénat.

Dans un contexte d'évolution continue des réglementations, Admical a renforcé son offre d'accompagnement juridique en 2021 et le pôle juridique a été renforcé au début de l'année avec l'arrivée d'une nouvelle juriste à temps complet.

En 2021, plus de 120 sollicitations de la part de nos adhérents



« Dans le cadre d'un système de don par arrondi sur salaire, comment pouvons-nous assister les structures bénéficiaires dans l'émission de reçus fiscaux, sachant qu'un reçu fiscal par salarié devrait être émis ?
L'émission d'un reçu fiscal par salarié est-elle obligatoire ? »

« Une mobilisation d'auto-entrepreneurs ou de personnes en freelance entre-t-elle dans le cadre du mécénat de compétences ? Ces personnes peuvent-elles bénéficier de la réduction fiscale ? »

« Pourriez-vous nous faire un historique des évolutions législatives du cadre du mécénat de compétences et nous faire part de votre interprétation des articles L.8241-1 à L.8241-3 du code du travail ? Quelle est l'articulation entre les différents régimes prévus par ces articles ? »

« Les dons en nature effectués par les sociétés fondatrices en faveur de la fondation d'entreprise sont-ils recevables par la fondation d'entreprise ? »

« Les dons effectués à une fondation d'entreprise par les salariés, mandataires sociaux, sociétaires, adhérents ou actionnaires de l'entreprise fondatrice ou des entreprises du groupe, au sens de l'article 223 A du code général des impôts, auquel appartient l'entreprise fondatrice sont-ils éligibles aux réductions d'impôts IR ou IS prévus par le CGI ? »

Une certification qualité pour l'Institut Admical

Institut de formation depuis 2001, Admical a revu l'ensemble des contenus de ses formations pour qu'elles soient davantage adaptées à leur version virtuelle. Cette modalité a permis d'ouvrir les salles à des mécènes et porteurs de projets situés en région, donnant à chacun l'opportunité d'échanger sur les mêmes problématiques abordées sous des angles différents. La richesse de ces échanges entre participants sera à l'origine de la décision d'Admical de rester prioritairement en classes virtuelles en 2022, même si certaines sessions seront également de nouveau diffusées en présentiel. Le catalogue 2021 comprenait essentiellement des formations d'initiation au mécénat pour les porteurs de projet et personnes publiques et des formations plus expertes, telles que « Initiation à la mesure d'impact social » et « Engagement des collaborateurs : mécénat de compétences » pour les mécènes.

Une centaine de personnes ont été formées en 2021 et ont exprimé un taux de satisfaction moyen de 75%.

Admical réalise également des formations sur mesure pour des entreprises, associations, collectivités, fonds ou fondations, réseaux professionnels, ministères... qui sollicitent son expertise.

"Excellente formation, claire et interactive"

Fondation SNCF

"Tout était clair, net et concis, on a vraiment de quoi travailler maintenant"

Fondation de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes

Des formations juridiques pour affiner ses connaissances

Afin d'accompagner les entreprises mécènes dans la professionnalisation de leurs pratiques, Admical a conçu et dispensé au cours de l'année 4 formations juridiques sur mesure.

- « Mécénat à l'international : sélectionner les bons projets », en partenariat avec IDEAS, pour Natixis
- « Les fondamentaux du mécénat en pratique : maîtriser l'éligibilité et sélectionner les bons projets », en partenariat avec IDEAS, pour la Fondation SNCF
- « Comprendre et maîtriser le cadre juridique et fiscal des fonds et fondations », pour la Caisse d'Épargne Rhône Alpes
- « Les fondamentaux juridiques et fiscaux du mécénat », pour la Fondation Aésio

Admical a obtenu dès le premier examen et sans réserve la certification Qualiopi au titre de ses actions de formation.

En 2021, Admical a organisé et animé les formations suivantes :

Pour les porteurs de projet :

- Mécénat d'entreprise mode d'emploi
- Créer son dossier de partenariat
- Personnes publiques et mécénat : les enjeux
- Initiation à la mesure d'impact social
- Evaluation et mesure d'impact social

Pour les mécènes :

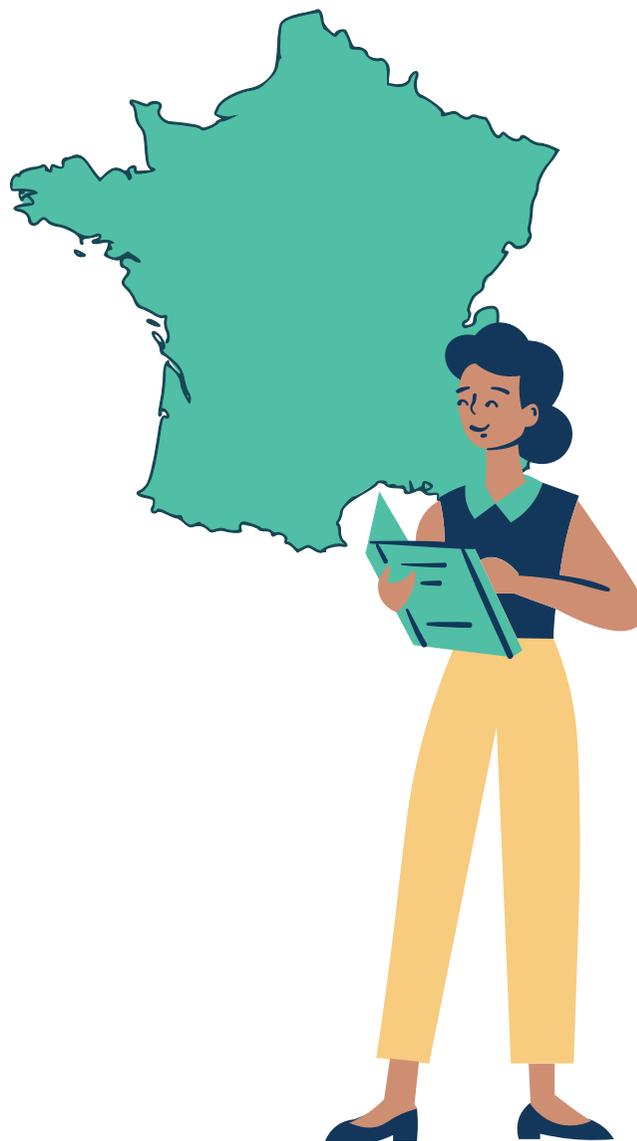
- Engagement des collaborateurs et mécénat de compétences
- Initiation à la mesure d'impact social
- Evaluation et mesure d'impact social

Cette formation m'a permis d'avancer sur mon propre dossier de partenariat

Un accompagnement au mécénat collectif, pour les entreprises au service des territoires

De nombreux dirigeant.e.s d'entreprises témoignent de leur fort désir d'engagement et de celui de leurs collaborateurs.rices. Très largement mobilisées depuis la crise sanitaire, les entreprises ont uni leurs forces et mutualisé leurs moyens pour répondre aux besoins de leurs territoires et soutenir des causes d'intérêt général. Ces démarches de mécénat collectif constituent un outil de développement du territoire et créent des synergies fortes entre acteurs locaux (entreprises, collectivités, associations).

Pour amplifier cette dynamique et favoriser le passage à l'action, Admical a conçu, avec l'appui et l'expérience philanthropique de la Fondation de France et grâce au soutien du ministère de la Cohésion des territoires, un parcours d'accompagnement pour les entrepreneurs souhaitant s'engager collectivement. D'une durée de 6 à 8 mois, il permet de définir pas à pas au cours de 7 séances collectives et 1 séance individuelle, les éléments fondateurs du futur collectif de mécènes en partant d'un diagnostic préalable de territoire.



Un premier projet accompagné dans la Vienne

Sous l'impulsion du CJD Poitiers-Châtellerauld et de la Fondation Libellud, un groupe de 8 dirigeant.e.s et une représentante de la collectivité de Grand-Poitiers préfigurent depuis septembre 2021 leur future fondation territoriale, accompagné par Admical.

A l'issue de son parcours d'incubation, ce nouveau collectif a pu définir de belles ambitions à 3 ans :

50 entreprises contributrices

Un budget annuel de **200 000 €**

500 heures de mécénat de compétences par an

Une **répartition équitable** du budget entre les 3 champs d'intervention choisis : le développement durable, le développement économique et la solidarité.

Une répartition géographique équitable

Plaider, promouvoir

PORTER UN MÉCÉNAT ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

Un référentiel de déontologie pour guider les mécènes

Parallèlement à la croissance du mécénat d'entreprise enregistrée depuis l'adoption de la loi Aillagon en 2003, certaines formes de dérives, pratiquées par quelques-uns et pointées par la Cour des Comptes et les médias, ont suscité un traitement négatif du mécénat dans les médias et ont amené le gouvernement à remettre en cause le mécénat des grandes entreprises. Conscients de la nécessité d'encadrer et d'accompagner les praticiens pour que le mécénat continue à se développer, Admical, le Don en confiance, Les Entreprises pour la Cité et le Mouvement associatif se sont engagés dans la formalisation d'une déontologie du mécénat. Des comités de pilotage mensuels, l'organisation de plus d'une vingtaine d'entretiens de mécènes et la mise en place d'un focus groupe entre porteurs de projets sont venus enrichir et structurer le référentiel initié fin 2019.



Une forte mobilisation autour de la loi confortant les principes de la République

Admical a déploré l'intention du gouvernement d'établir un contrôle généralisé et étendu des organismes collecteurs de dons, sans concertation avec les acteurs concernés. Avec les autres membres de la Coordination Générosités, Admical s'est exprimée via une tribune et des rendez-vous communs sur le symbole très négatif envoyé au secteur. En choisissant de renforcer les contrôles, la loi confortant le respect des principes de la République a envoyé un message de défiance à l'encontre des acteurs associatifs plutôt que de chercher à s'inspirer et à encourager leur impact réel et concret dans la cohésion sociale.

Explorer

OBSERVER ET PENSER LE MÉCÉNAT DE DEMAIN

Une rencontre annuelle entre mécènes et porteurs de projet : le Mécènes Forum



Pour cette 6^{ème} édition, Admical était de retour au Collège de France !

Autour de la thématique « **Il était une fois demain le mécénat** », cet événement incontournable de deux jours a permis à tous de se retrouver, de mesurer les nouveaux enjeux du mécénat, d'apprendre les uns des autres, notamment des jeunes

porteurs de projet, mais aussi des mécènes, chercheurs et penseurs qui nous invitent à mettre en perspective et à penser l'avenir du mécénat face aux grandes questions de société.

Chiffres clés

- **1 format hybride**
- **2 jours de débats**
- **14 sessions digitales disponibles en replays pour tous les participant.e.s**
- **2 sessions de networking**
- **2 pitches parties**
- **4 ateliers juridiques et fiscaux**
- **492 présents**
- **260 places vendues et 205 invités**
- **72 intervenant.e.s**
- **12 partenaires**
- **5 partenaires médias**
- **2 comités de travail préparatoires**
- **1 site internet dédié**
- **6 003 sessions sur le site internet du Mécènes Forum**
- **14 000 pages vues sur le site internet du Mécènes Forum**
- **7 120 visites sur les réseaux sociaux Admical (LinkedIn et Twitter)**

Nouveautés 2021

Une plénière en présentiel retransmise en direct et 16 sessions digitales pour tout le monde

Permettant à chacun.e d'accéder à tous les contenus et de mêler deux formats

Des intervenant.e.s prestigieux.euses

Venu.e.s partager leurs convictions et leurs engagements

Des ateliers juridiques et fiscaux

Présentant les points essentiels à connaître en matière juridique et fiscale et les modes opératoires existants

Des Pitches Parties

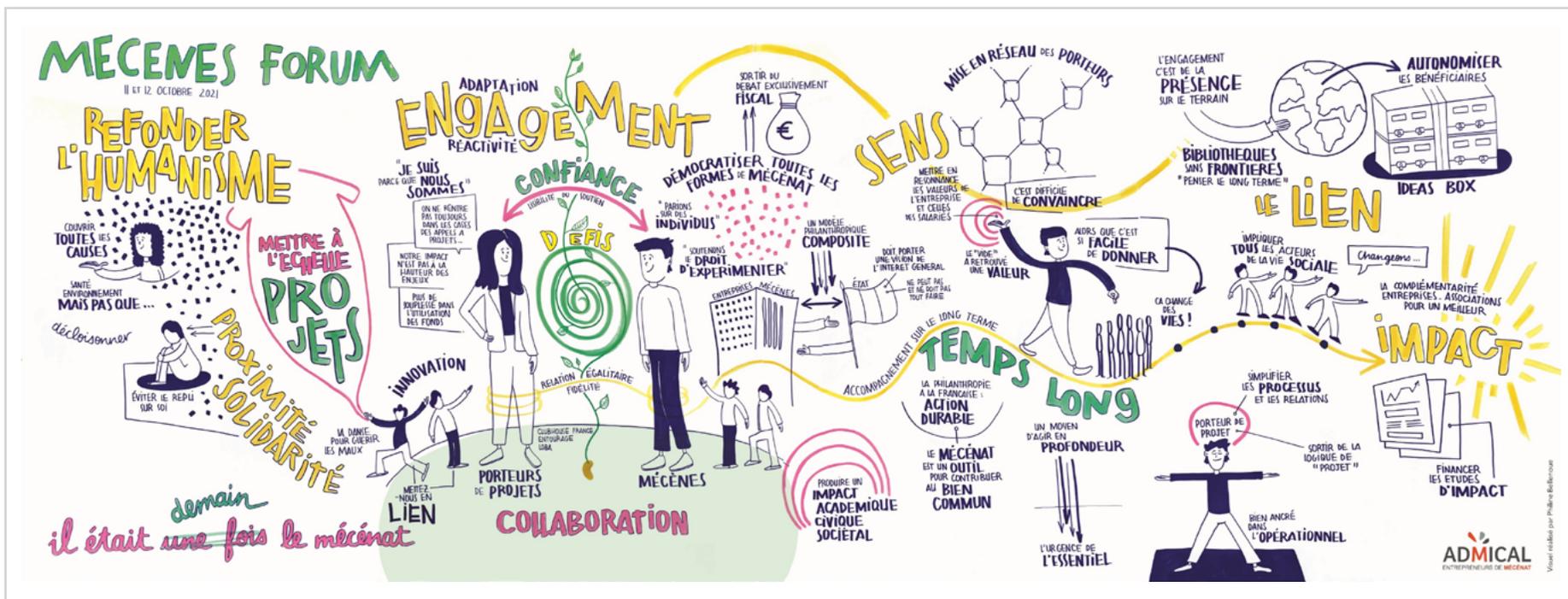
Permettant à des porteurs de projet de se mettre en condition et d'avoir des retours constructifs de la part de mécènes et porteurs de projet

Un tarif étudiant

Pour rendre le Mécènes Forum accessible à toutes et tous

Facilitation et convivialité

Sur les deux journées, une facilitatrice graphique venue illustrer le Mécènes Forum et différents temps informels durant la plénière pour amener de la convivialité



Un programme pour se questionner et redessiner les contours du mécénat

- « Porteurs de projets, qu'attendez-vous des mécènes ? »
- « Les mécènes sont-ils prêts à financer le changement systémique ? »
- « Penser global, agir local : quelles évolutions de nos modes d'actions ? »
- « Vers une généralisation de l'alignement RSE/Mécénat ? »
- « Quel nouveau récit pour l'engagement des collaborateurs au-delà du mécénat de compétences ? »
- « Pour plus d'impact : comment accompagner l'hybridation des modèles économiques associatifs ? »
- « D'un système qui soutient les jeunes... aux jeunes qui font évoluer le système : l'intelligence collective au coeur des stratégies de mécénat »
- « Les entreprises mécènes ont-elles déserté la culture ? »

Des nouveaux formats

Ateliers juridiques et fiscaux

- Les essentiels d'une convention de mécénat
- Mécénat de compétences : quelle distinction entre prestation de service et prêt de main d'oeuvre ?
- Comment valoriser les contreparties du mécénat ?
- Analyser l'éligibilité d'un organisme bénéficiaire au regard des critères

Séances de pitches

« Les tables rondes sur RSE/Mécénat, l'avenir du mécénat de compétences et l'hybridation des modèles économiques et associatifs étaient passionnantes ! »

« Les modérateurs avaient beaucoup travaillé leur sujet et le maîtrisait parfaitement, permettant de poser le cadre au début de manière très éclairante »

« Richesse des interventions, intervenants diversifiés, sessions rythmées, grand intérêt pour les pitch parties... »

« J'ai énormément apprécié toutes les sessions et notamment le mélange entre mécènes et porteurs de projet/associations »



Restitutions régionales du baromètre du mécénat d'entreprise en France

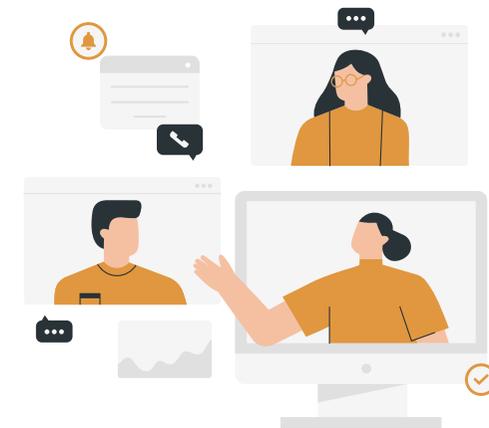
Suite à la publication du Baromètre du mécénat d'entreprise en France en décembre 2020, Admical a organisé tout au long de l'année 2021 des événements de restitution en région. Avec le soutien des délégué.e.s régionaux, ces événements constituent un moyen de sensibilisation important et sont vecteurs de visibilité pour les initiatives portées par nos adhérents en région.

1h30 pour mieux connaître le paysage local du mécénat

Après un éclairage sur les principaux indicateurs du mécénat à l'échelle nationale puis dans la région concernée, des acteurs locaux sont venus témoigner de leurs engagements.

12 restitutions

- Bordeaux - 26 janvier 2021
- Lyon - 26 janvier 2021
- Orléans - 27 janvier 2021
- La Rochelle - 23 février 2021
- Clermont-Ferrand - 02 mars 2021
- Toulouse - 12 mars 2021
- Marseille - 08 avril 2021
- Hauts-de-France - 20 avril 2021
- Strasbourg - 22 avril 2021
- Normandie - 18 mai 2021
- Reims - 18 juin 2021
- Bayonne - 28 octobre 2021



En visioconférence ou format hybride

+ de 640 participants

65 intervenants

+ de 1 000 vues sur les replays en ligne sur notre chaîne youtube

L'équipe



Marie-Victoire Abbou
Déléguée générale



Céline Saad
Directrice du développement



Emmanuelle Rohou
Directrice de la formation



Clara Lemonnier
Directrice juridique
et affaires publiques



Diane Abel
Responsable de
la communication
et des études



Marion Baudin
Responsable promotion du
mécénat et développement
territorial



Julie Bourdel
Responsable développement
et événements



Justine Neff
Responsable juridique
et affaires publiques



Valentine Kleitz
Chargée des événements
et de l'incubateur



Claire Chenillot
Chargée de projet CRM

ILS NOUS REJOINT EN 2022

Emma Dubrunfaut
Directrice de la communication
et du marketing

Jeanne Kubiak
Chargée de développement territorial

Emilie Crinon
Responsable administrative
et commerciale

Léa Barbette
Chargée de développement

STAGIAIRES

Chloé Latrubesse
Chargée des affaires publiques

Roxane Draï
Assistante développement
et événements

Olivia Dessaigne
Chargée de formation



L'ÉQUIPE BÉNÉVOLE NOS DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

GRAND EST
François Schmitt
Didier Janot
Helene Ziegelbaum

NORMANDIE
Erik Declercq
Maïwen Tanon

AUVERGNE - RHÔNE ALPES
Marie Manson-Rique
Marion Servais
Delphine Botti
Marianne Camus
Alice Deloffre-Blondé

CENTRE VAL-DE-LOIRE
Clémence Deback

RÉUNION
Alice Pagneux

HAUTS-DE-FRANCE
Katia Tudisco Dahmani
Julie Mayer

NOUVELLE AQUITAINE
Marianne Guyot-Sionnest
Fabienne Segala
Laure Mathoulin
Maëva Fromiga
Anne Beigbeder

OCCITANIE
Maia De Martrin

PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
Catherine Gineste
Delphine Valette

PAYS DE LA LOIRE
Myriam Germain
Pascale Humbert

BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
Virginie Taupenot

Le Conseil d'Administration 2021



François Debiesse

Fondateur et Président de la
Fondation de l'Orangerie
Président



Nicole Villaeys

Personnalité qualifiée auprès du CA
Conseillère du Président



Bernard Le Masson

BLM AMAT
Trésorier



Daniel Bruneau

Membre du CA, Représentant Les
Petits Frères des Pauvres
Secrétaire



Laure Kermen

Déléguée générale de la Fondation
Groupe ADP,
Vice-présidente



Nathalie Sauvanet

Personnalité qualifiée
auprès du CA



Isabelle Biadatti

Responsable mécénat
et RSE d'IBM



Olivier Binder

Membre de droit,
Associé à HERALD



Isabelle Delaplace

Déléguée générale
de la Fondation FDJ



Clémentine Fischer,

Responsable du mécénat
du Groupe AXA



Alain Grange-Cabane

Membre de droit,
Président exécutif de l'Armelade



Olivier de Guerre

Fondateur et membre du conseil
d'administration du fonds de
dotation Phitrust



Didier Janot

Président du club d'entreprises
mécènes PRISME



Cécile Jouenne-Lanne

Déléguée générale de la Fondation
Groupe Primonial



Jean-Yves Kaced

Directeur du développement
et du mécénat de l'Opéra National
de Paris



Firoz Ladak

Directeur général des Fondations
Edmond de Rothschild



Laurence Lamy

Déléguée générale
de la Fondation EDF



Manoelle Lepoutre

Déléguée générale de la Fondation
d'entreprise Total



Sylvie Roger

Responsable du mécénat
et des partenariats du Groupe
Caisse des Dépôts

Rapport financier 2021

Bilan Actif	Du 01/01/2021 au 31/12/2021			Au 31/12/2020
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	247 668	208 430	39 238	21 006
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	79 121	75 339	3 781	5 097
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 990		1 990	15 547
TOTAL I	328 779	283 769	45 010	41 649
Comptes de liaison				
II				
Actif circulant				
Stocks et encours				795
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	59 926		59 926	80 498
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	12 893		12 893	12 169
Valeurs mobilières de placement	522 532		522 532	693 260
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	105 627		105 627	44 383
Charges constatées d'avance	17 990		17 990	17 979
TOTAL III	718 968		718 968	849 084
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 047 747	283 769	763 978	890 733

Bilan Passif	31/12/2021	31/12/2020
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	92 203	92 203
Autres réserves		
Report à nouveau	541 619	719 380
Excédent ou déficit de l'exercice	-75 877	-177 762
Situation nette	557 945	633 822
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	557 945	633 822
Comptes de liaison		
II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	50 000	
TOTAL III	50 000	
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 103	51 850
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	70 316	188 562
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 615	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	14 000	16 500
TOTAL V	156 033	256 912
Écarts de conversion passif		
VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	763 978	890 733

Compte de résultat	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation		
Cotisations	619 609	599 618
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	2 291	25 689
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	145 005	130 513
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	115 000	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	30 065	10 000
Mécénats	190 100	89 000
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		27 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	51 331	720
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	6	758
TOTAL I	1 153 407	883 297
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	427 613	380 648
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	30 534	17 306
Salaires et traitements	478 663	399 627
Charges sociales	199 352	166 032
Dotations aux amortissements et dépréciations	12 330	25 713
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés	50 000	
Autres charges	1 056	17
TOTAL II	1 199 549	989 344
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-46 142	-106 047
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	9 272	8 285
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	9 272	8 285
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	9 272	8 285
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-36 870	-97 762

Compte de résultat (Suite)	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	39 008	80 000
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	39 008	80 000
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-39 008	-80 000
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 162 680	891 582
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 238 557	1 069 344
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-75 877	-177 762

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	8 600	
Bénévolat	93 600	
TOTAL	102 200	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	8 600	
Personnel bénévole	93 600	
TOTAL	102 200	



L'exercice 2021 fait ressortir un déficit de 76K€. Pour rappel, le résultat 2020 s'établissait à -178K€.

Ce résultat encore négatif en 2021 s'explique par des charges de structures encore importantes combinées à une évolution d'ores et déjà à l'œuvre du côté de l'équipe :

- Le recrutement de nouveaux profils impliquant une augmentation de la masse salariale et des taxes sur les salaires (+130K€)
- Une organisation du travail différente avec la présence en région de plusieurs salariées impliquant l'augmentation des frais de mission, combinée à la sortie du Covid et au retour des déplacements (+30K€).

Ces hausses de charges sont compensées par les adhésions en hausse par rapport à 2021 (620K€) associées à des soutiens privés et publics fléchés vers des projets comme le Mécènes Forum ou encore l'Incubateur d'engagement collectif initié en fin d'année pour un soutien global de 335K€.

Du côté des formations, une légère reprise malgré une fragilité de l'organisation interne et une réflexion sur la stratégie nécessaire.

Des charges exceptionnelles persistent en 2021 à la suite du départ de 4 collaborateurs.

Sur le plan financier, la situation reste satisfaisante du fait de fonds associatifs qui s'élèvent à 558K€ et du niveau de trésorerie de 628K€.